

Compte rendu de l'assemblée générale du CSR BFC

Le samedi 16/03/2024

49 électeurs

Représentants présents

Département	Club	Nombre de représentants	Représentants	Remarques
Côte d'Or	SCP	2	Eric Chaux	
			Philippe Billard	Procuration confiée à Eric Chaux
	SCD	1	Elliot Montel	
	CAF	1	Marion Mongour	Procuration confiée à Patrick Sologny
	S'SDB	1	François Brassaud	
	CDS 21	4	Jean-Marc Chaput	
			Alain Pizzolato	
Tom Roux				
Patrick Sologny				
Doubs	ASDC	3	Thomas Sergentet	Procuration confiée à Louis Hugueny
			Michel Mathiot	Procuration confiée à Louis Hugueny
			Louis Hugueny	
	GCPM	5	Jacky Bonansea	
			Christophe Raguin	
			Benoît Decreuse	
			Guy Decreuse	Procuration confiée à Benoît Decreuse
			Manu Ruiz	Procuration confiée à Jacky Bonansea
	Nyctalos	2	Christophe Rognon	
			Catherine Guignard	
	GSAM	8	Christophe Rognon	Procuration confiée à Olivier Gallois
			Pascal Reilé	Procuration confiée à Olivier Gallois
			Claude Paris	
			Patrick Barret	
			Olivier Gallois	
			Cécile Perrot	Procuration confiée à Christophe Raguin
			Jean-Paul Lentement	Procuration confiée à Claude Paris
	GSD	5	Daniel Henry	
			Cathy Guignard	Procuration confiée à Mouloud Koob
Patrick Barret			Procuration confiée à Mouloud Koob	
Mouloud Koob				
Guillaume Jeannin				
Spiteurs fous	1	Thomas Jounin	Procuration confiée à Guillaume Jeannin	
		Jean-Pierre Villegas		

	Karstic	1	Pascal Reilé	
Jura	CDS	5	Jean-Paul Grenier	
			Rémy Limagne	
			Roger Lutz	Procuration confiée à Jean-Pascal Grenier
			Patrick Peloux	Procuration confiée à Jean-Pascal Grenier
			Eric David	Procuration confiée à Rémy Limagne
	SC SC	1	François Jacquier	Procuration confiée à Rémy Limagne
	SC Lons	1	Anne Gavand	
SC Jura	1	Paul Cordier		
Nièvre	Spéléoclub Nivernibou	2	Nadine Molvot	
	GRESN		Robert Rouvidan	
Haute-Saône	CDS 70	1	Jean-Luc Kammerer	
	SCV	2	Thomas Lebon	
			Jean-Luc Gérald	Procuration confiée à Thomas Lebon
			Véronique Olivier	Procuration confiée à Jean-Luc Kammerer
GSML	1	Arnaud Mutuel		
Saône-et-Loire	SC Argillon	3	Albin Daumalle	
			Murielle Regaudie	Procuration confiée à Aline Canino
			Aline Canino	
	SC Louhans	1	Frédéric Thomasset	
	CDS 71	5	Didier Accary	
			Christian Marget	
			Christine Marget	
Simon Moureau				
			Frédéric Thomasset	
Yonne	SC Chablis	2	Loïc Offredo	
	CDS 89		Samuel Bonnin	
Territoire de Belfort				

Le président déclare l'ouverture de l'AG à 14h55.

Rapport moral du président :

Cette assemblée générale est la dernière de cette olympiade, à cette occasion auront lieu le renouvellement du bureau ainsi que de l'élection d'un nouveau président.

Albin Daumalle, le président sortant s'est rendu au congrès du CROS afin d'y représenter la fédé et de donner un peu plus de visibilité à l'activité spéléologique souvent méconnue du monde sportif et associatif.

Démission du président sortant.

Les spéléos sont dans l'ensemble une population vieillissante, le nombre de plus de 60 ans ayant doublé ces dix dernières années. La formation des jeunes est une question qui sera d'autant plus d'actualité pour les années à venir.

Les féminines sont loin d'atteindre la parité, ce qui se répercute également sur le nombre de cadres actuelles et a motivé la création de stages de perfectionnement réservés aux femmes.

Rapport d'activités 2023 :

(Voir PDF de Bruno)

EFS : stages de février et de juillet.

Une dizaine de stagiaires seulement sur février dû à un bug informatique.

42 stagiaires en juillet. Les CR des stages sont disposés sur le site du CSR. 7 stagiaires et 11 cadres brevetés de BFC.

Projet Sportif Fédéral (subvention d'état)

Penser à la visibilité des dossiers de demande, afin de se donner toutes les chances lors des attributions. Les clubs peuvent également faire des demandes.

L'enveloppe demandée n'a pas été dépassée.

La date d'ouverture des demandes de subvention est retardée et devrait bientôt avoir lieu.

Pour les clubs, penser à budgétiser les demandes de subvention dans le prévisionnel à l'occasion de l'AG.

Rapport financier 2023

(Voir le rapport de la trésorière dans le PDF en pièce-jointe)

L'essentiel des mouvements dans le bilan est dû aux stages, ce qui révèle l'importance accordée à la formation au sein du CSR. Le budget restant à l'équilibre, avec un léger bénéfice qui reste à pondérer.

Le rapport financier a été approuvé par les vérificateurs aux comptes et approuvé à l'unanimité par l'AG.

L'affectation du compte de résultat est affectée à des projets futurs à l'unanimité. (Voir PDF en pièce-jointe)

Elections du conseil d'administration

Sont élus
Jean-Luc Kammerer (70)
Annissa Quotb (58)
Benoît Decreuse (25)
Patrick Sologny (21)
Christine Marget (71)
Albin Daumalle (71)
Didier Accary (71)
Robert Rouvidant (58)
Guillaume Boiteux (39)
Rémy Limagne (39)
Aline Canino (71)
Christophe Rognon (25)
Jean-Marc Chaput (21)
Guillaume Jeannin (25)
Nadine Molvot (58)
Louis Hugueny (25)

Le CA est élu au premier tour à la majorité des votants.

Election du nouveau président :

Proposition du CA

Au poste de président : Benoît Decreuse

Elu à l'unanimité

Pour le bureau :

Présidents adjoints : Albin Daumalle et Christophe Rognon

Secrétaire : Aline Canino Secrétaire adjoint : Rémy Limagne

Trésorière : Annissa Quotb Trésorier adjoint : Patrick Sologny

Candidats au poste de représentants du CSR à l'AG de la FFS : Christian, Benoît, Annissa

Voté à l'unanimité de l'AG

Vérificateurs aux comptes : Marion Mongour, et Arnaud Mutuel

Reversement de la cotisation fédérale au CDS : 50 % des cotisations seront reversés aux CDS au prorata du nombre d'adhérents.

Voté : à l'unanimité

Frais matériel des cadres fédéraux : 21,30 €/jour (tarif de la fédé) révisable, validé par l'AG


Décision est prise de se calquer systématiquement sur le tarif fédéral.

Cotisation des associations au fonctionnement du CSR : 0 euro (Unanimité)

Aide aux stagiaires :

Demande à faire avant le stage (marge jusqu'à 15 jours après le stage), si hors cadre, la demande sera examinée par le CA. Les conditions restent les mêmes (25 % du tarif fédéral journalier).

Concernant cette demande, il est rappelé aux stagiaires que la demande se fait individuellement, il revient donc à chaque stagiaire d'adresser personnellement sa demande aux CDS et clubs dont ils dépendent, ainsi qu'au CSR, voir le formulaire actualisé ci-dessous.

		Comité Spéléologique Régional de Bourgogne-Franche-Comté 68 Grande rue,
Formulaire de demande d'aide à la formation individuel		
Modalités d'attribution des aides :		
<p>Modalités de financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stages EFS, EFC, et EFPS, SSF : 25 % du prix de la journée au tarif fédéral - 25 % du prix de la formation CPT - Forfait de 100 € pour les colonies labellisées FFS. - 1 stage aidé par an avec possibilité d'aide d'autres stages en fonction du reliquat budgétaire (décision prise par le conseil d'administration). - La priorité sera donnée à ceux et celles qui n'ont jamais fait de stage. (!) Au-delà de 3 stages « perf » d'une même discipline sur ces 5 dernières années, l'aide pour une demande d'un autre stage « perf » sera attribuée début décembre uniquement s'il reste du budget à la fin de l'année. <p>Règles spécifiques qui peuvent se cumuler avec l'aide annuelle énoncée ci-dessus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remboursement de 50 % du prix de journée au tarif fédéral d'un stage diplômant initiateur EFS et EFC pour les féminines et 25 % pour les licenciés masculins. - Remboursement de 50 % du prix de journée au tarif fédéral d'un stage diplômant moniteur/monitrice ; instructeur/institutrice (EFS et EFC et EFPS) et initiatrice / initiateur plongée souterraine. - Les recyclages des cadres sont remboursés à hauteur de 25% systématiquement. 		
Modalités de paiement :		
Identité	Nom	
	Prénom	
	numéro	
	mail	
	N° licence	
	département club	
Stage	intitulé du stag	
	lieu	
	date du stag	
	prix paiement	
Contact : Quotb Anissa - tresorier@csr-bfc.fr		

Questions soumises à l'AG :

Priorité à ceux qui n'ont jamais de stage ? Oui

Plusieurs stages financés dans l'année s'ils s'inscrivent dans un parcours diplômant ?
Oui

Financement de 2 ou 3 stages perfectionnement en 5 ans ? Oui, au-delà, les cas seront étudiés individuellement.

Vérifier les différentes aides allouées (club, fédé, CDS) pour avoir une idée du financement du stagiaire, afin d'éviter les abus.

Concernant la qualification de CPT (certificat de préposé au tir) : suite à la nouvelle réglementation nationale, la formation est ouverte à tout spéléo fédéré inscrit au SSF de son département, avec l'accord de son CT et le certificat médical fourni lors de son inscription à la FFS.

Question : le CSR peut-il financer à hauteur de 25 % le stage CPT d'un stagiaire approuvé par son CT (coût environ 1200 €), sachant que ce montant pourra être révisé ?

Oui, à l'unanimité.

Jean-Marc Chaput posera la question du financement SSF lors de l'AG du SSF le 23 mars.

Question soumise par Annissa et déjà évoquée lors de l'AG 2023 : *le CSR doit-il aider financièrement les colonies inscrites au calendrier FFS pour le stagiaire fédéré ?*

Approuvé avec 34 votes pour

Proposition d'une somme forfaitaire de 100 € allouée :

1 vote contre 7 abstentions 41 votes pour

Validée

Présentation du budget prévisionnel

(Voir PDF ci-joint)

Voté à l'unanimité moins une voix.

Demande concernant l'acceptation du financement du CSR d'un stage SSF effectué en novembre et adressée en décembre 2023 (imputable sur le budget 2024) ? La question sera débattue ultérieurement lors d'une réunion du CA.

Projets 2024

- Formation SSF du 26 octobre au 3 novembre en Côte d'Or, à cette occasion, un exercice sera prévu le samedi 2. L'exercice est ouvert à tous.
- Pompage à la Douix de Châtillon-sur-Seine en 2026. Soumis par Jean-Marc Chaput

- 2 stages Découverte-Perfectionnement, 1 stage initiateur fédéral, et 2 stages féminins prévus pour 2024.
- Weekend du 11 novembre, une rencontre scientifique sera organisée à la Combe aux Prêtres.

Prochaine AG : le samedi 15 mars 2025, lieu à définir, le Doubs est proposé.

Date : 16/03/2024

Date : 16/03/2024

Signature du président :
Benoît Decreuse

Signature de la secrétaire générale :
Aline Canino

